CRITÈRE 2.3

DÉCRIRE ET FORMALISER LE PROCÉDÉ UTILISÉ POUR ÉVALUER LE PROJET PROFESSIONNEL DU CANDIDAT

Établissement	Auto École CHAMPERRET
Adresse	25 boulevard de la Somme, 75017 Paris
Agrément préfectoral	E.25.075.0030
Catégories autorisées	B / B1 / AM
Téléphone	07 55 84 84 84
Email	autoecolechamperret@gmail.com
Site web	autoecolechamperret.fr
SIRET	988 635 983 00014

Objet du document

Le présent document formalise le procédé utilisé par l'Auto École CHAMPERRET pour apprécier le projet professionnel du candidat lorsque la situation le justifie, notamment dans le cadre d'une demande de formation à visée professionnelle ou financée. Il permet de vérifier l'adéquation entre la formation demandée, le besoin réel du candidat, ses contraintes et les conditions de faisabilité du parcours.

1. Principe général

L'évaluation du projet professionnel n'est pas systématique pour tous les candidats. Elle est mise en œuvre lorsque la situation le nécessite, en particulier lorsqu'un candidat sollicite une formation dans un objectif d'accès à l'emploi, de maintien dans l'emploi, d'évolution professionnelle ou dans le cadre d'un financement spécifique.

Cette évaluation prend la forme d'un échange structuré avec le candidat. Elle permet d'apprécier la cohérence de la demande et d'identifier les éléments utiles à l'orientation du parcours.

2. Éléments pris en compte

• la formation demandée et l'objectif poursuivi ;
• la situation actuelle du candidat ;
• le besoin de mobilité ou l'utilité du permis dans le projet professionnel ;
• les contraintes personnelles ou horaires susceptibles d'avoir un impact sur le suivi de la formation ;
• le mode de financement envisagé lorsque la situation le nécessite ;
• la capacité du candidat à suivre le parcours de formation demandé dans des conditions réalistes ;

3. Finalité de l'entretien

L'entretien permet à l'établissement de vérifier si la formation demandée est adaptée à la situation du candidat, de repérer d'éventuelles contraintes, et d'orienter le candidat vers le parcours le plus cohérent avec son besoin réel.

Il ne s'agit pas d'un examen de sélection, mais d'un outil d'analyse et de positionnement permettant de sécuriser l'entrée en formation lorsque le projet professionnel constitue un élément déterminant de la demande.

FICHE DE POSITIONNEMENT – PROJET PROFESSIONNEL

Date : .....

Nom / Prénom : .....

Formation demandée : .....

Situation actuelle (salarié, demandeur d'emploi, indépendant, étudiant, autre) : .....

Objectif du candidat / projet poursuivi : .....

.....

Besoin de mobilité ou utilité du permis dans le projet : .....

.....

Contraintes horaires ou organisationnelles éventuelles : .....

.....

Financeur envisagé / dispositif mobilisé, le cas échéant : .....

.....

Observation de l'établissement sur l'adéquation du projet et de la formation demandée : .....

.....

.....

Conclusion / orientation proposée : .....

.....

Nom et qualité du rédacteur : .....

Signature : .....

Synthèse

L'Auto École CHAMPERRET met en œuvre, lorsque la situation le nécessite, un entretien de positionnement permettant d'apprécier la cohérence du projet professionnel du candidat avec la formation demandée, ses contraintes, son besoin de mobilité et les conditions de faisabilité du parcours.